

Blagnac, le 29 avril 2020

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

Le document d'enregistrement universel de SOGECLAIR pour l'exercice 2019 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le 29 avril 2020.

Ce document est disponible sur le site de la société à l'adresse (www.sogclair.com / Informations réglementées) et sur le site de l'AMF (www.amf-France.org). Il est également tenu à disposition au siège social de la société.

Le document de référence comprend notamment :

- Le rapport financier annuel 2019,
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise en application de l'article L.225-37 du Code de commerce,
- Le rapport de gestion,
- Le descriptif du programme de rachat d'actions,
- Les rapports des Commissaires aux Comptes.

Prochain communiqué : chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2020, le 06 mai 2020 après Bourse

A propos de SOGECLAIR

Concepteur et producteur de solutions innovantes à forte valeur ajoutée, SOGECLAIR apporte ses compétences en ingénierie et fabrication de haute qualité aux secteurs de pointe : aéronautique, aérospatial et transports. Accompagnant ses clients et partenaires depuis la conception et la simulation jusqu'à la fin de vie du produit, à travers toute la chaîne de fabrication et la mise en service, le Groupe compte près de 1700 collaborateurs répartis dans le monde entier afin d'offrir un service de qualité et de proximité à tous ses clients.

SOGECCLAIR est cotée sur Euronext Paris – Compartiment C – Indice Euronext® Family Business -Code ISIN : FR0000065864 – PEA PME 150 / (Reuters SCLR.PA – Bloomberg SOG.FP)

Contacts :

Philippe ROBARDEY, PDG de SOGECLAIR

Marc DAROLLES, DGA de SOGECLAIR

www.sogclair.com - +33(0)5 61 71 70 33